RÉFÉrences - Réseau Économique de la Filière Équine

Elevage de juments Trait Comtoises avec des vaches allaitantes Salers

Vente de poulains maigres de 8-10 mois pour l'export

Ces systèmes, tout herbe, se situent principalement en zone de montagne humide, dans les départements du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy de Dôme.

Le trait, élevage de tradition, peu exigent en infrastructures et main d'œuvre, permet de valoriser les petites parcelles peu productives de ces exploitations mais aussi grâce à sa complémentarité avec les bovins d'optimiser le pâturage en limitant les refus.

Avec un bon suivi de la reproduction, sur dix juments Comtoises saillies, 8 poulains sont sevrés par an. 7 d'entre eux sont commercialisés maigres à 8-10 mois à des négociants pour l'export en Italie.

Le troupeau allaitant Salers de 56 vaches pratique l'auto renouvellement et consacre les deux tiers du troupeau au croisement Charolais. La production principale est le broutard pour l'export. Les vêlages sont positionnés l'hiver à partir du mois de janvier. Le taux de renouvellement est faible (14%).

Le système fourrager est exclusivement basé sur l'herbe et la prairie naturelle avec une récolte de foin. Le niveau de chargement est de l'ordre de 0,9 UGB/ha SFP.

Troupeaux	***Main-d'œuvre***	***95 ha de SAU***
10 poulinières et 1 étalon	***1,5 UMO familiales***	***95 ha de surfaces fourragères principales***
56 vaches allaitantes	*Exploitation individuelle*	*Chargement 0,9 UGB/ha*
16 UGB cheptel équin		
66 UGB cheptel allaitant		
82 UGB au total		

INSTITUT DE L'ELEVAGE

les Haras nationaux

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE

FCC

Fonds Éperon

CHEVAUX DE TRAIT

CAS TYPE CHEVAUX DE TRAIT ET BOVINS VIANDE

Conduite des équins et ventes

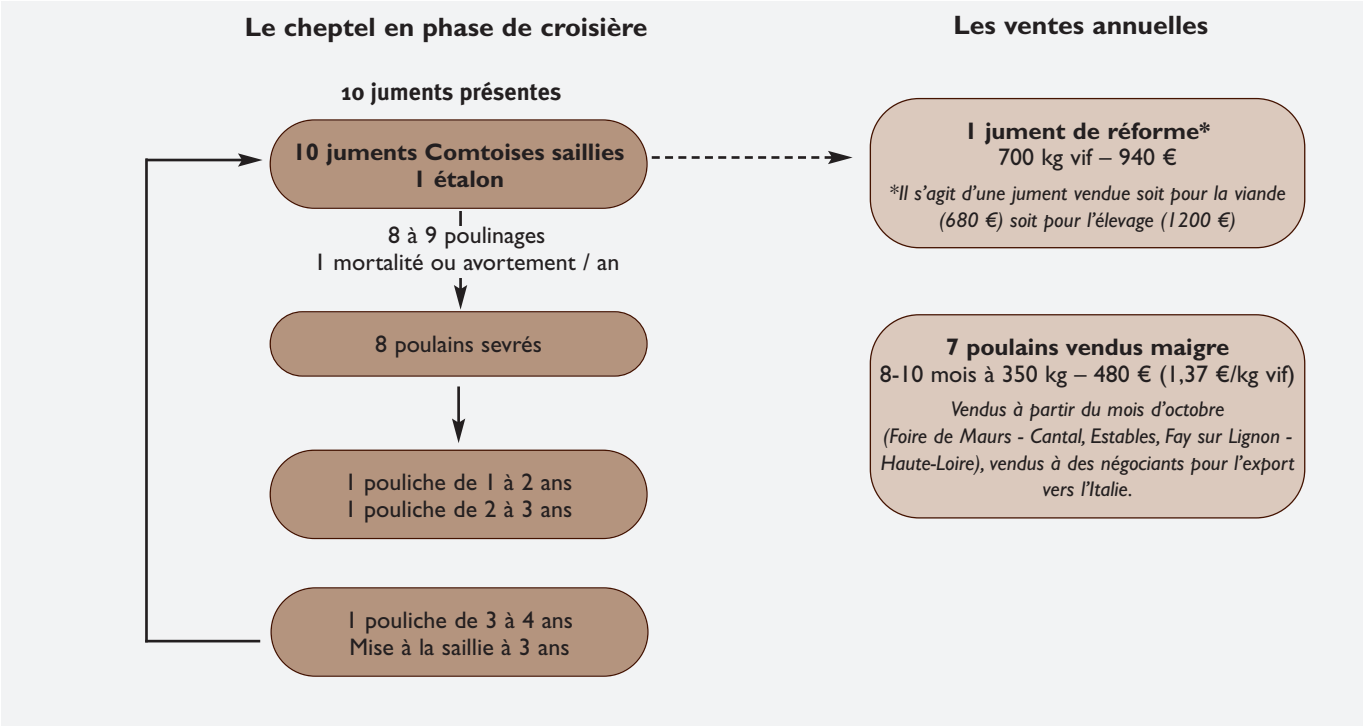

Performances

Reproduction	
Taux de gestation	90 %
Taux de mortalité	12 %
Taux de productivité numérique	80 %
Taux de renouvellement	10 %
Période de poulinage	mars-juin

Croissance des poulains		
Naissance-vente	1 060 g / j	350 kg à 8-10 mois

Effectifs d'animaux : 19 chevaux soit 16 UGB

Catégorie	Effectifs	UGB
Juments	9,8	9,1
Etalon	1	1
Poulains	7,8	5,9
TOTAL	**18,6**	**16**

2 Elevage de juments Trait Comtoises avec des vaches allaitantes Salers

Reproduction

Les juments sont souvent nées sur l'exploitation. Les principaux critères de sélection des juments sont leurs qualités maternelles (fertilité, facilité de poulinage, bonne laitière, caractère).

1 étalon est très souvent présent sur l'exploitation, généralement acheté, suivant les opportunités. Il s'agit généralement d'étalons qui ont déjà fait la monte.

Les juments sont saillies en monte naturelle en liberté et/ou en main suivant leur caractère. L'étalon reste seul jusqu'au poulinage. 7 à 8 jours après la mise bas, les juments sont introduites une par une avec l'étalon pour la monte en liberté. En monte naturelle en main, les juments sont saillies tous les deux jours jusqu'au refus de l'étalon.

Le contrôle de la gestation se fait soit par échographie soit en utilisant l'étalon comme souffleur. Ce bon niveau de suivi permet d'atteindre un niveau de productivité de l'ordre de 80%.

Les poulinages se font à l'extérieur de mars à juin. Les juments prêtes à mettre bas sont rapprochées des bâtiments pour assurer une plus grande surveillance. Certains éleveurs utilisent une ceinture de poulinage.

Sanitaire

Les chevaux adultes et les pouliches de renouvellement sont vermifugés 1 à 2 fois par an au printemps et à l'automne tandis que les poulains destinés à la viande le sont généralement une seule fois. Juments, étalon et pouliches de renouvellement sont vaccinés contre la grippe et le tétanos.

Dès la naissance, une attention particulière est portée au poulain : désinfection du cordon, prise rapide du colostrum, évacuation du méconium et certains administrent un sérum antitétanique et contre la septicémie.

Les éleveurs regardent également la vivacité du poulain et la régularité des tétées. Concernant la jument, l'éleveur vérifie qu'elle se délivre correctement et surveille les risques d'infection.

Le cheptel reproducteur est parré deux fois par an, dont une fois par l'exploitant. Le maréchal fait le second parrage et ferre quelques juments qui participent aux concours de modèle et allures.

Alimentation

Le cheptel équin est conduit en plein air. En période estivale, les chevaux sont souvent conduits avec les bovins et parfois seuls pour valoriser des petites parcelles.

Le reste de l'année, ils utilisent toutes les surfaces de l'exploitation lorsque les bovins sont en bâtiment. Souvent, en échange de leur entretien, les éleveurs ont accès à d'autres parcelles appartenant à des propriétaires voisins.

Dans les différents lots constitués par l'exploitant, les bovins sont toujours majoritaires. Dans les exploitations suivies, le ratio moyen est de 1 jument pour 6 vaches.

Si nécessaire, les chevaux sont complémentés avec du fourrage l'hiver (de janvier à mars).

Les quantités de foin distribuées sont dépendantes de la disponibilité de l'herbe et des conditions hivernales (enneigement, température...) et peuvent être très variables d'une année à l'autre. Les besoins sont estimés en moyenne à 16 tonnes par an.

La proportion de chevaux dans le troupeau ne doit pas excéder 30-35%[1] pour optimiser les performances zootechniques individuelles des deux espèces, maintenir une bonne gestion du comportement social des deux espèces et obtenir une bonne maîtrise de la composition floristique et de la productivité du couvert végétal.

[1]*Conduite du pâturage – association bovins-chevaux – Nutrition et Alimentation des chevaux-William Martin Rosset*

Fourrages en matière sèche/jour

Quantités de fourrages distribuées				
Catégorie	**Période**	**Foin en kg MS / animal / jour**	**Foin en kg brut / animal / jour**	**Besoins totaux**
10 juments et un étalon	janvier-mars - 90 jours	10 - 12 kg	12 - 14 kg	13 tonnes
3 pouliches de renouvellement	janvier-mars - 90 jours	8 - 12 kg	9 - 14 kg	3 tonnes
CMV	sel à disposition toute l'année			

Conduite des bovins et ventes

Le cheptel en phase de croisière

64 vaches mises à la reproduction
dont 8 génisses de renouvellement
3 taureaux*

↓

58 vêlages dont 8 primipares

↓

56 veaux sevrés

↓

8 génisses de 1 à 2 ans
8 génisses de + de 2 ans

* 1 Salers et 2 Charolais ou 2 Charolais et IA pour les Salers

Les ventes annuelles

Ventes

56 veaux sevrés dont 20 purs et 36 croisés

2 Réformes finies R Salers 400 kg carcasse	1 480 €
1 Réforme maigre P salers 250 kg carcasse	600 €
4 réformes maigres 0 Salers 295 kg carcasse	841 €
2 broutardes pures export salers 280 kg vif	490 €
18 femelles croisées broutardes 280 kg vif	700 €
10 broutards purs 9-10 mois 355 kg vif	834 €
14 mâles croisés légers 9-10 mois 365 kg vif	967 €
4 mâles croisés lourds 9-10 mois 390 kg vif	1 034 €
1 taureau de réforme Charolais 540 kg carcasse	1 674 €

Achats

Achat 1 jeune taureau reproducteur 18-20 mois charolais 600 kg vif	2 400 €

Performances

Naisseurs strict avec 65% de croisement	
→ Date moyenne de vêlage	15 février
→ Taux de croisement	65 %
→ Taux de mortalité	4 %
→ Taux de productivité numérique	93 %
→ UGB viande / vaches allaitantes	1,22
→ Production de viande vive	299 kg vif/UGB

Le cheptel fonctionne à 100 % en saillie naturelle avec un tiers du troupeau conduit en race pure pour obtenir les génisses en race Salers nécessaires pour le renouvellement. Ce dernier est plutôt faible (14%).
Les vêlages sont positionnés l'hiver à partir du mois de janvier. Les broutardes croisées ainsi que les velles pures non conservées sont vendues au sevrage tandis que les mâles sont alourdis sans sevrage, sous leur mère avec un peu de concentré au nourrisseur. L'hivernage se fait principalement en étable entravée avec alimentation au foin.

4 Elevage de juments Trait Comtoises avec des vaches allaitantes Salers

Alimentation du troupeau

Catégorie	Durée d'hivernage	Apport fourrager en kg MS / jour	Concentrés en kg / animal / an
Vaches allaitantes	170	12	225
Génisses allaitantes 1-2 ans	150	8	94
Génisses>2 ans	50	11	-
Broutards 10 mois	80	3,5	280
Velles	150	5,5	198
Taureaux	160	10,5	200
Vaches de finition	-	-	740
		2 tMS / UGB	**360 kg / UGB**

Le logement des animaux se fait en étables entravées équipées d'évacuateurs et en stabulation libre paillée avec litière accumulée. Les vaches et génisses primipares reçoivent un peu de concentré quotidiennement à partir du vêlage. Ensuite, seuls les mâles alourdis à l'automne, ou sur l'hiver pour les tardifs, les velles de renouvellement et les vaches engraissées reçoivent du concentré.

Besoins totaux en fourrages : 132 tMS
Besoins totaux en concentrés : 24 tonnes
Paille achetée en tonnes (0,4 t/UGB) : 26 t de paille

Système fourrager

Schéma d'utilisation des surfaces

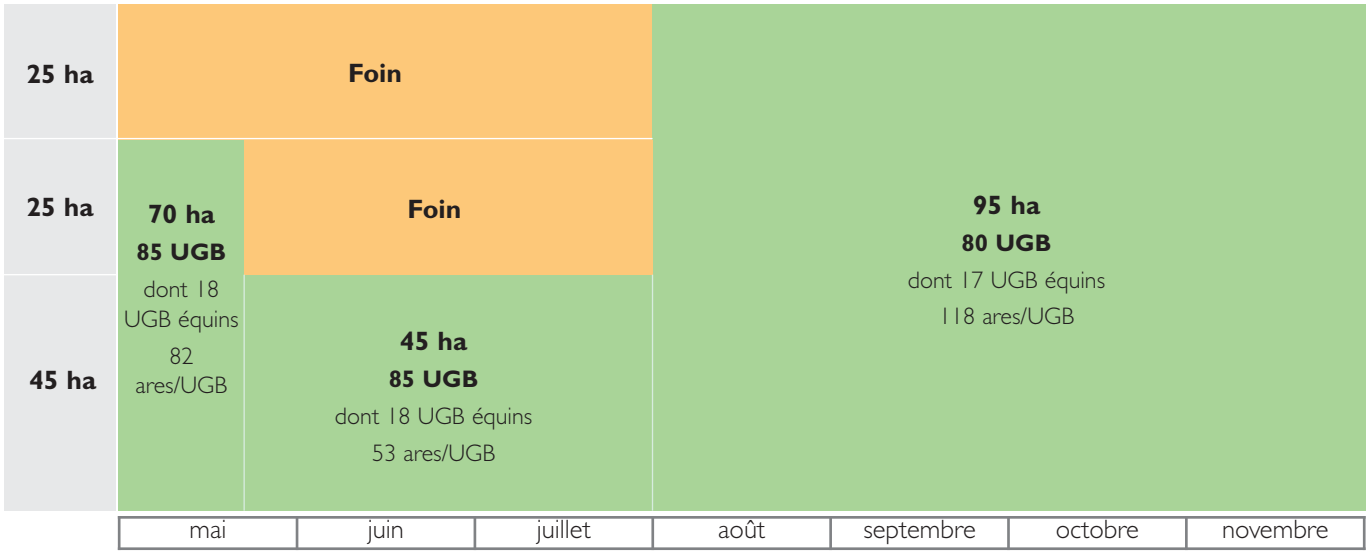

Le système fourrager est basé exclusivement sur l'herbe, la prairie naturelle et les récoltes en foin.

La surface fourragère se compose de 95 ha de prairies permanentes dont 50 ha de surface fauchée.

Les déjections animales sont épandues sur 40% de la surface fourragère. Seules les parcelles de fauche reçoivent de l'engrais minéral (NPK : 28-16-28). 200 T de foin sont récoltés soit 3,4 tMS/ha.

Ce niveau de rendement est lié à la présence des chevaux l'hiver sur ces surfaces, ils sont sortis des parcelles de fauche début mars. Dans ce système de récolte uniquement foin, un déprimage est effectué sur la moitié des surfaces de fauche du 1er au 15 mai.

Bâtiments, équipements et infrastructures spécifiques

Bâtiments élevage et stockage 39 946 €

- Vaches : stabulation libre et entravée avec évacuateur
- Génisses : aménagement étable ancienne
- Hangar à matériel

Matériel - Copropriété (c) ou CUMA 84 734 €

- 4 RM- 66 à 75 ch 70 chv DIN
- 4 RM- 96 à 105 ch 90 chv DIN
- Emousseuse et ébouseuse 5 à 6 m
- Distributeur à engrais 12 à 18hl portébidisques 12 à 28 m
- Faucheuse rotative 2.8 m 7 disques
- Faneuse 4 axes 5 m repliage hydraulique
- Andaineur 4,5m
- Presse balles rondes chambre variable balle 120 m diamètre
- Plateau 8 m 8 tonnes
- Benne 6 tonnes 1 essieu
- Epandeur 8 tonnes (c)
- Chargeur frontal 3 fonctions
- Tonne à lisier 60 hl 1 essieu
- Nettoyeur haute pression
- Bétaillère 5-6 bêtes longueur 4 m
- Automobile
- Petit matériel (3 500 €)
- Broyeur tracté axe horizontal ou 'giro' 360 cm (c)
- Cage de contention (c)
- Enfonce pieu sur prise de force (c)
- Tonne à eau 3 000L
- Chargeur élévateur

Matériel spécifique cheval	**2 350 €**
• 2 Ceintures de poulinage	1 200 €
• 6 Filets de présentation	600 €
• 15 licols et longe	450 €
• Matériel de parrage	100 €

Cheptel équin (valeur au 01/12) 15 700 €

• 9 juments Comtoises à 1 200 €	10 800 €
• 1 étalon Comtois à 1 500 €	1 500 €
• 1 pouliche de 1 an à 900 €	900 €
• 1 pouliche de 2 ans à 1 100€	1 100 €
• 1 pouliche de 3 ans à 1 400 €	1 400 €

Capital d'exploitation hors foncier 238 981 €

• Dont bâtiments	39 946 €
• Dont matériel	84 734 €
• Stock et en terres	18 391 €
• Dont cheptel allaitant	77 860 €
• Dont cheptel équin	15 700 €
• Matériel spécifique cheval	2 350 €

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES - *conjoncture 2012*

PRODUIT BRUT TOTAL 94 082 €

Cheptel allaitant 54 192 €

Ventes viande bovine **48 192 €**

• 2 réformes finies R Salers 400 kg	2 960 €
• 1 réforme maigre P salers 250 kg	600 €
• 4 réformes maigres 0 Salers 295 kg	3 364 €
• 2 broutardes pures export salers 280Kg	980 €
• 18 femelles croisées broutardes 280 kg	12 600 €
• 10 broutards purs 9-10 mois 355 kg	8 340 €
• 14 mâles croisés légers 9-10 mois 365 kg	13 538 €
• 4 mâles croisés lourds 9-10 390 kg vif	4 136 €
• 1 taureau de réforme Charolais 540 kg carcasse	1 674 €

Achats **-2 400 €**

Achat 1 jeune taureau reproducteur 18-20 mois charolais 600 kg vif - 2 400 €

Aides bovines **8 400 €**

Aide couplée - 50 PMTVA 8 400 €

Chevaux 6 950 €

Ventes de chevaux **4 300 €**

Aides équines **2 650 €**

Primes races menacées 11*150	1 650 €
Primes de modèle et allures 100 €/jument	1 000 €

Aides exploitations 32 940 €

Aides découplées180 €/ha – 180 x 95 soit	17 100 €
Franchise de modulation	500 €
ICHN : 25 ha à 204 € et 25 ha à 136 €	8 500 €
PHAE : 76 €/ha sur 90 ha	6 840 €

CHARGES 60 368 €

Charges opérationnelles 23 496 €

Bovins		**15 840 €**
Concentrés et min	130 €/UGB	8 580 €
Frais d'élevage	14 €/UGB	924 €
Frais vétérinaire	55 €/UGB	3 630 €
Achat de paille et divers animaux	41 €/UGB	2 706 €
Équins		**2 722 €**
Concentrés	23 €/UGB	370 €
Frais d'élevage	38 €/UGB	608 €
Frais vétérinaire	72 €/UGB	1 152 €
Maréchalerie	37 €/UGB	592 €
Surface fourragère principale (SFP)		**4 934 €**
Engrais, amendements et divers surface	52 €/ha de SFP	4 934 €

Charges de structure 36 872 €
(hors amortissements et frais financiers)

Charges sociales	7 767 €
Carburant et lubrifiant	5 985 €
Entretien matériel	4 465 €
Entretien bâtiment	700 €
Entretien foncier	380 €
Fermage + IF	9 595 €
Assurances	3 610 €
Eau-EDF	1 235 €
Frais de gestion	1 520 €
Divers	1 615 €

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION **33 714 €** *36 % du produit*

Annuités **11 949 €**

Amortissement **13 885 €**

Frais financiers **2 390 €**

REVENU DISPONIBLE **21 765 €**

REVENU AGRICOLE **17 439 €**

L'efficacité économique de ce cas-type (36% d'EBE/PB), est basée sur l'économie de charges et la part d'aide allouée à ce système herbager. Les exploitants ont peu de charges au niveau des surfaces (engrais) et ont recours à un niveau de concentré réduit pour le cheptel allaitant mais aussi pour les équins.

Même si leur niveau de marge brute est plus de deux fois moins élevé que pour les bovins (204 €/UGB équin contre 521 €/UGB bovins), outre la passion du cheval, les équins ont une réelle utilité sur l'exploitation. Ils valorisent très souvent des petites parcelles de moins bonne qualité qui ne seraient pas utilisées par les bovins.

L'association bovins-chevaux optimise la gestion de l'herbe grâce à leur complémentarité pour exploiter les différentes espèces végétales et les hauteurs d'herbe, tout en limitant les refus. Ce pâturage mixte permet également de réduire l'infestation parasitaire car les parasites du cheval ne se développent pas chez les autres herbivores.

Conduits toute l'année à l'extérieur, les chevaux sont peu exigeants en infrastructures spécifiques et en main d'œuvre. Par contre, au vu du faible niveau de vente des poulains, les aides « races menacées » et les primes de concours de modèle et allures paraissent indispensables au maintien de cet atelier sur l'exploitation.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

ÉQUINS	Par ha SFP	Par UGB	Par jument
Produit brut	73 €	434 €	695 €
dont aides atelier	*28 €*	*166 €*	*265 €*
Charges opérationnelles	39 €	230 €	368 €
dont charges opérationnelles animales	*29 €*	*170 €*	*272 €*
dont charges opérationnelles SFP	*10 €*	*60 €*	*96 €*
Marge brute	34 €	204 €	327 €

BOVINS VIANDE	Par ha SFP	Par UGB (sans DPU)
Produit brut	570 €	821 €
dont aides atelier	*88 €*	*127 €*
Charges opérationnelles	209 €	300 €
dont charges opérationnelles animales	*167 €*	*240 €*
dont charges opérationnelles SFP	*42 €*	*60 €*
Marge brute	361 €	521 €

Ensemble de l'exploitation	Par ha SFP	Par UGB
Produit brut	990 €	1 147 €
dont aides	*463 €*	*536 €*
Charges opérationnelles	247 €	287 €
Charges de structure *(hors amort. et F.F.)*	388 €	450 €
EBE	355 €	411 €
Revenu disponible	229 €	265 €
Annuités/EBE	35 %	
EBE/PB	36 %	

CAS TYPE RÉALISÉ PAR LES RÉSEAUX ÉQUINS AUVERGNE ET LIMOUSIN

Réseau Equin Auvergne

•Dominique Iwanczak
Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire
divanczak@haute-loire.chambagri.fr
Tél. : 04.71.07.21.16

•Fernand Oulion
Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme
f.oulion@puy-de-dome.chambagri.fr
Tél. : 04.73.82.09.74

•Estelle Delarue
Chambre d'Agriculture du Cantal
estelle.delarue@cantal.chambagri.fr
Tél. : 04.71.78.49.25

•Catherine Tourret
Chambre d'Agriculture de l'Allier
ctourret@allier.chambagri.fr
Tél. : 04.70.48.42.39

Réseau Equin Limousin

•Guillaume Mathieu
Chambre d'Agriculture de la Corrèze
g.mathieu@correze.chambagri.fr
Tél. : 05.55.21.55.63

Coordination

•Sophie Boyer
Institut de l'Elevage
sophie.boyer@idele.fr
Tél. : 05.55.73.83.51

RÉFÉrences - Réseau Économique de la Filière Équine

Octobre 2013
ISBN : 978-2-36343-460-9
N° IE : 001352034
Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Elevage)
Crédits photos : S. Boyer, idele - D. Iwanczak, CA 43